La UNE
VOTRE TRI-HEBDOMADAIRE DU GOSIER
VEN 10 JUIL 2026
Le GOSIER VILLE PHARE
LeGosier CNous semble
www.villedugosier.fr

VHU

ENLÈVEMENT DE VÉHICULES HORS D'USAGE : LE GOSIER INTENSIFIE SES OPÉRATIONS

La Ville du Gosier poursuit ses opérations d'enlèvement des véhicules hors d'usage (VHU) afin de préserver la qualité du cadre de vie et maintenir la propreté des quartiers.

Au cours des journées des 2, 3, 8 et 9 juillet 2026, 24 véhicules hors d'usage ont été retirés du territoire communal grâce à l'action conjointe de la Police municipale et du prestataire agréé.

Les interventions ont concerné plusieurs secteurs de la commune, notamment Dampierre, Les Salines, Pliane, Port-Blanc, Grand Baie, Saint-Félix, la Cour Numa, Mare Café, Grand-Bois, ainsi que les abords des plages de la Datcha et de l'Anse Canot.

Avant chaque enlèvement, une phase d'identification est systématiquement réalisée afin de retrouver le propriétaire du véhicule. En l'absence de réponse, celui-ci est ensuite retiré conformément à la réglementation en vigueur.

À travers ces interventions régulières, Michel Hotin et son Conseil municipal réaffirment leur volonté d'améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants du Gosier, en poursuivant des actions concrètes au service de la population.

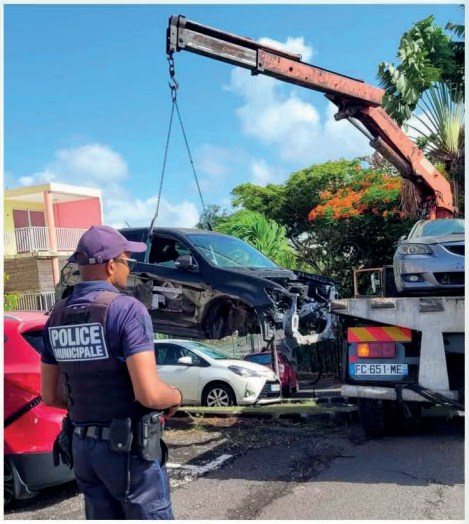

POUR INFORMATION :
Un véhicule hors d'usage (VHU) est un véhicule en fin de vie ou un véhicule accidenté que son détenteur remet à un tiers pour qu'il le détruise. Un VHU ne doit pas être abandonné dans la nature, mais confié à un professionnel agréé : c'est une obligation réglementaire prévue par l'article R.543-156 du code de l'environnement.